



**ASSOCIATION
VALLÉE DE L'HÉRAULT**
SIÈGE SOCIAL

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2020

La séance est ouverte par la Présidente, Christiane Boisseau Dedieu, à 10h30.

Personnes présentes : Mesdames Christiane Boisseau Dedieu, Michèle Peyronnet et Messieurs Jean-François Chatel, Serge Martin, Pierre Mathieu et Éric Signoret.

Personnes ayant donné leur pouvoir : Mesdames Aline Bassalade, Huguette Camarena, Danièle Bürckel, Fabienne Langin, Marie-Hélène Lavastre, Annie Louis, Yvette Maury et Laure Olive respectivement à Monsieur Éric Signoret, Madame Michèle Peyronnet et Messieurs Pierre Mathieu et Serge Martin. Messieurs Roger Castagné, Serge-Marie Charpiot, Jacques Navarro et Guy Olive respectivement à Mme Christiane Boisseau Dedieu et Monsieur Jean-François Chatel.

Personnes excusées : Mesdames Josyane Couderc et Noëlle Martinez et Messieurs Vincent Gaudy et Roger Legros.

Commissaire aux Comptes : Madame Florence Gabriel (En visioconférence)

Autres personnes présentes : Messieurs Laurent Maitre, Directeur Général, Julien Bihel, Directeur du Pôle Accueil Accompagnement, Jean-Marc Bulfone, Directeur du Pôle Travail Hébergement, Renaud Naffrechoux, Responsable Administratif et Financier.

Madame Céline Feuillat, Assistante de direction (En visioconférence)

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

En préambule, la Présidente remercie les Administrateurs présents malgré les contraintes et les difficultés de cette période.

SIÈGE SOCIAL

18, avenue de la Gardie • 34510 Florensac • Tél.: 04 67 77 00 65 • Fax: 04 67 77 91 48 • siege@avh34.org
FOYERS Ma Résidence & Jean Piaget • SAVS / ACCUEIL FAMILIAL
ESAT / ENTREPRISE ADAPTÉE les ateliers de la vallée de l'Hérault • SAMSAH de Béziers • GEM de Béziers
www.avh34.org • Siren: 775 997 463

I – De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Présentation et approbation des modifications statutaires

Selon l'article 7 des statuts : quorum et majorité renforcés

Première résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve les modifications statutaires à l'unanimité.

II – De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mai 2019

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 23 mai 2019 à l'unanimité.

3. Rapport moral et d'activité de la Présidente

La Présidente fait lecture de son rapport moral et d'activité :

« Avant de rentrer dans le vif du sujet, un mot sur la crise sanitaire liée au Coronavirus apparue en 2020. Cette crise a demandé et demande encore des efforts importants et soutenus de la part des cadres d'AVH et de l'ensemble du personnel, et si le spectre de la contagion s'éloigne un peu aujourd'hui, les préoccupations économiques sont à l'ordre du jour et prises en considération par Laurent Maitre, Directeur Général, ses Directeurs de Pôle, Jean-Marc Bulfone et Julien Bihel ainsi que par Renaud Naffrechoux. Qu'ils trouvent ici et à nouveau les remerciements et la reconnaissance des membres du Conseil d'Administration que je représente.

J'aborde maintenant et tout d'abord les aspects institutionnels du fonctionnement de notre Association.

Nous avons tenu notre Assemblée Générale annuelle le jeudi 23 mai 2019. Conformément aux statuts, elle a traité essentiellement de l'approbation des comptes 2018 de notre Association. Elle a également approuvé les modifications statutaires proposées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises :

- Les 3 et 8 janvier pour traiter le licenciement de l'ancien Directeur de pôle « Travail »
- Le 25 avril 2019 consacré notamment à l'arrêté des comptes 2018 ainsi qu'à l'approbation du projet de service et du règlement du SAMSAH ouvert à Béziers
- Le 16 septembre avec l'approbation du Document Unique de Délégation (DU) et du Document de Délégation du Directeur Général. Egalement, il a été décidé de recourir à l'emprunt pour les travaux de réhabilitation du foyer Jean Piaget. Enfin, le Conseil d'Administration a procédé à l'élection de nouveaux membres du Bureau.

Le Bureau s'est réuni à 3 reprises :

- Le 18 avril
- Le 9 septembre
- Le 17 octobre

Le COPREDIR s'est réuni à 3 reprises :

- Le 4 avril
- Le 20 mai
- Le 4 juin

Les réunions des Conseils de la Vie Sociale se sont tenues une fois dans chacun des différents pôles.

Je reviens un instant sur le Conseil d'Administration du 16 septembre pour faire le point sur les dossiers ouverts à la suite du licenciement de l'ancien Directeur du Pôle « Travail » mais également à la suite de l'incendie du 18 février 2019. Lors de ce Conseil d'Administration, il a été décidé de déposer deux plaintes :

- L'une contre X avec constitution de partie civile pour « destruction, dégradation ou détérioration par l'effet d'un incendie de nature à créer un danger pour les personnes »,
- L'autre contre Monsieur Patrice Fouquet pour « des faits d'abus de confiance, recel et complicité d'abus de confiance ».

Le même Conseil d'Administration a confié à Maître Nguyen Phung, Avocat au Barreau de Montpellier, la charge de représenter notre Association.

Le 29 mars a eu lieu un Séminaire réunissant les Administrateurs et l'équipe d'encadrement, animé par Madame Dominique Gabeloux, Consultante mais aussi ancienne Directrice de l'URIOPSS Languedoc-Roussillon. Cette journée a permis de rappeler notamment notre attachement profond à une Gouvernance basée sur la confiance entre le politique et le technique, le principe de « co-construction » constituant un des axes forts de la démarche.

Il me plaît à souligner l'arrivée en cours d'année au sein de notre Conseil d'Administration de deux nouveaux membres :

- Madame Marie-Hélène Lavastre
- Monsieur Jean-François Chatel

Puis les autres événements :

- 21 janvier : Vœux du Nouvel An
- 30 avril : Fête à Bessilles
- 6 juin : Match de foot « Lion's Club »
- 14 juin : Fête de l'été sur le thème de « l'Aviation »

Au terme de ce rapport d'activité, qui a permis de retracer la densité de cette année 2019, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la marche en avant de notre Association : bien sûr les membres du Conseil d'Administration et tous les collaborateurs

d'AVH qui œuvrent au quotidien auprès des personnes en situation de handicap qui nous sont confiées.

Sans oublier notre Commissaire aux Comptes qui, pour un début de mission au sein de notre Association, a eu un baptême du feu (sans jeu de mots) dès le début de l'année 2019 et que je tiens à remercier particulièrement pour le travail effectué.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le rapport moral et d'activité de la Présidente.

4. Présentation des comptes de l'exercice 2019 de l'Association Vallée de l'Hérault

Les comptes soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 juin 2020.

Les comptes sont présentés par Messieurs Jean-Marc Bulfone et Julien Bihel.

Pôle Travail Hébergement :

Foyer Logement Ma Résidence :

- Résultat comptable : + 33 918€
- Résultat administratif : + 40 823€

Proposition d'affectation : en réserve d'investissement au vu des futurs projets fonciers à venir.

ESAT BPAS (Budget Principal des Activités Sociales) :

- Résultat comptable : + 32 889 €
- Résultat administratif : + 24 242 €

Proposition d'affectation : en réserve d'investissement.

ESAT BAPC (Budget Annexe de Production et de Commercialisation) :

Résultat comptable : + 29 035€

Proposition d'affectation : en report à nouveau.

Entreprise Adaptée :

Résultat comptable : + 178 069€

Proposition d'affectation : en report à nouveau.

Pôle Accueil Accompagnement :

Foyer Jean Piaget :

- Résultat comptable : - 47 156€
- Résultat administratif : - 31 904€

Proposition d'affectation : demande de reprise à l'autorité de contrôle et de tarification au BP 2021.

SAVS

- Résultat comptable : - 9292 €
- Résultat administratif : + 5 754 €

Proposition d'affectation : en réserve d'investissement.

SAMSAH

- Résultat comptable : + 80 216 €
- Résultat administratif : + 95 627 €

Proposition d'affectation : 9 563 € en réserve de compensation des déficits
3 326 € à l'affectation de futures mesures d'exploitation
82 738 € en réserve d'investissement

Familles d'accueil :

- Résultat comptable : + 1 615€

GEM :

- Résultat comptable : - 7 644 €

Gestion propre :

- Résultat comptable : + 4 277 €

Le résultat consolidé de l'Association est positif : il s'établit à 295 927.28€ pour l'exercice 2019.

Madame Florence Gabriel, Commissaire aux Comptes, précise que l'ensemble des comptes ont été audités et que le contrôle interne a permis la mise en place d'un plan d'action sur le pôle travail qui montrera ses effets en 2020/2021.

Elle remercie les interlocuteurs de la gouvernance ainsi que les équipes qui ont permis de maintenir la continuité du travail et des échanges dans le cadre du COVID.

5. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels 2019

Madame Florence Gabriel, Commissaire aux Comptes, donne lecture de son rapport sur les comptes annuels 2019.

Le Commissaire aux Comptes formule une certification sans réserve sur les comptes 2019 de l'Association.

6. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Madame Florence Gabriel donne lecture de son rapport spécial sur les conventions réglementées.

Le contenu du rapport spécial est prévu par l'article L.612-6 du Code de Commerce. Il comporte l'énumération des conventions, la nature et leur objet, le nom des personnes intéressées, la société ou la personne morale contractante.

7. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Quatrième résolution

Après avoir eu lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2019 de l'Association Vallée de l'Hérault et le résultat excédentaire s'élevant à 295 927.28€, tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 juin 2020.

8. Affectation du résultat de l'exercice 2019

Cinquième résolution

Après avoir entendu les propositions d'affectation des résultats, l'Assemblée Générale décide :

- D'arrêter les comptes des établissements et le résultat administratif pour les établissements sous contrôle de tiers financeurs
- D'approuver les propositions d'affectation de résultat administratif en vue de leur proposition aux autorités de contrôle et de tarification.
- D'affecter le résultat excédentaire de la gestion propre s'élevant à +205 352.06 € en Report à nouveau.

9. Délibération relative au rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Sixième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial du Commissaire aux Comptes concernant les conventions réglementées.

10. Activité des Établissements et Services

Pôle Travail Hébergement

Foyer Ma Résidence : Le permis de construire a été déposé et les travaux de construction devraient débuter en janvier 2021.

Le travail sur le Projet d'Établissement sera repris en septembre avec un plan d'action de ce qui sera à mettre en place sur le 5 ans à venir.

ESAT / EA : Travail en cours sur des plans de reconstruction du site de Florensac en incluant le rapatriement du site de Paulhan. Les ateliers et leurs activités sont réorganisés.

Des achats, en grande partie subventionnés, vont être faits afin de moderniser et réorganiser les méthodes de travail.

Pôle Accueil Accompagnement

Foyer Jean Piaget : La 2^{ème} phase de travaux concernant la transformation de la cuisine et l'aménagement des parties communes a débuté. Ces travaux devraient être terminés mi-novembre 2020. La 3^{ème} phase qui concerne la surélévation du bâtiment où se situent les ateliers démarrera au printemps 2021 et se terminera fin novembre 2021. Le Projet d'Établissement est bien avancé.

SAVS : Mme Marion Lacombe a été recrutée comme chef de service. Elle a pris ses fonctions le 3 février 2020. Elle s'occupe des équipes des antennes de Clermont l'Hérault, Lodève et Sète ainsi que du dispositif Familles d'accueil.

Le travail sur le Projet d'Établissement a débuté.

11. Plan de communication

Une commission « Communication » a été mise en place à la suite du Conseil d'Administration du 24 octobre 2019.

Une 1^{ère} réunion s'est tenue le 6 février 2020. Les travaux reprendront en septembre si la situation sanitaire le permet.

12. Présentation et approbation du Règlement Intérieur

Le Règlement Intérieur précise les articles 7, 8 et 9 des Statuts de l'Association : il a été présenté au Conseil d'Administration.

Septième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance, approuve le Règlement Intérieur de l'Association Vallée de l'Hérault.

**13. Ratification de la cooptation de Monsieur Jean-François Chatel
(Conseil d'Administration du 16 septembre 2019)**

Huitième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de Monsieur Jean-François Chatel effectuée lors du Conseil d'Administration du 16 septembre 2019.

14. Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Cinq Administrateurs sont concernés au titre du tiers renouvelable en 2020 : Mesdames Fabienne Langin et Annie Louis et Messieurs Serge-Marie Charpiot, Jean-Louis Mas et Serge Martin.

Seul Monsieur Jean-Louis Mas ne souhaite pas renouveler son mandat.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'élection de Mesdames Fabienne Langin et Annie Louis et Messieurs Serge-Marie Charpiot et Serge Martin pour un mandat de 6 ans qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale de 2026 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

15. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire, la Présidente ouvre la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire.

III – De la compétence commune aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire

16. Pouvoirs au porteur en vue des formalités

Dixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur pour accomplir les actes et formalités nécessaires.

Avant de clôturer la séance, la Présidente remercie Madame Florence Gabriel, Messieurs Laurent Maitre, Julien Bihel, Jean-Marc Bulfone et leurs équipes pour leur implication dans la préparation de cette Assemblée Générale.

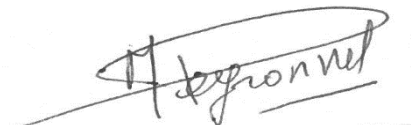
Plus rien n'étant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte,
Et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12h30.

Christiane Boisseau Dedieu



Présidente

Michèle Peyronnet



Secrétaire